



Conseil général
Proposition

A1011-CG-062

Conjoncture économique : mai 2011

25, 26 et 27 mai 2011

- **Siège social**
- **Bureau de Québec**

Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888 Télécopie : (514) 356-9999
Téléphone : (418) 649-8888 Télécopie : (418) 649-8800

Introduction

Sur le plan international, on observe une reprise économique à deux vitesses, c'est-à-dire plus vigoureuse dans les pays émergents, mais plus poussive dans les pays avancés.

Le Fonds monétaire international (FMI) table toujours, comme en janvier dernier, sur un taux de croissance de l'économie mondiale d'environ 4,5 %, tant en 2011 qu'en 2012, mais de 2,5 % seulement pour les pays avancés, et de 6,5 % pour les pays émergents ou en développement.

Les derniers mois ont été marqués par une vive progression des prix des carburants et des denrées alimentaires, conséquence d'une forte demande mondiale combinée à des perturbations de l'offre, ainsi qu'à la dépréciation relative du dollar américain. La question est de savoir si cela pourrait compromettre la reprise économique en étouffant l'investissement et la consommation personnelle.

1- Les défis de la gestion macroéconomique

L'opinion qui prévaut est que ce ne sera pas le cas. On s'attend seulement à ce que le rythme de la reprise économique s'en trouve affaibli, mais cela reste à voir. Les chiffres américains sur l'emploi pour le mois d'avril, meilleurs que prévu, confortent les tenants de cette thèse¹. Néanmoins, les autorités monétaires demeurent extrêmement prudentes. Aux États-Unis, la Réserve fédérale n'envisage aucunement de relever ses taux directeurs. La Banque centrale européenne (BCE) vient d'interrompre, ce mois-ci, la hausse amorcée de ses taux directeurs. Au Canada, La Banque du Canada a aussi laissé inchangés ses taux d'intérêt, en dépit d'un taux d'inflation qui a bondi à 3,3 % en mars. C'est que les conditions économiques ne sont guère reluisantes. Le moment n'est donc guère propice pour resserrer le crédit, en dépit des menaces d'inflation.

Aux États-Unis, le marché immobilier demeure déprimé. L'endettement des ménages atteint des sommets, l'emploi progresse au compte-gouttes, les perspectives du commerce extérieur sont incertaines, les finances publiques sont dans un état de délabrement sans précédent.

En Europe, la croissance économique demeurera sous la barre des 2 %, cela en supposant que les problèmes concernant la dette souveraine de plusieurs États membres ne causent pas trop de remous. De ce côté, rien n'est moins sûr. Les politiques d'austérité imposées par les créanciers aux pays plus mal pris, comme la Grèce, le Portugal et l'Irlande, ne fonctionnent tout simplement pas. On pourrait en dire autant pour le Royaume-Uni. En plus des privations et de la souffrance qu'elles infligent, les coupures de services publics, les compressions salariales touchant les employés et les employés du secteur public, la dégradation des régimes de retraite, ne font qu'aggraver le ralentissement économique, tout en provoquant une montée du

¹ Il s'est créé 268 000 emplois dans le secteur privé aux États-Unis en avril dernier. De février à avril, la progression mensuelle moyenne de l'emploi s'est établie à 253 000, la plus forte croissance depuis 2006.

chômage. Ces politiques n'améliorent en rien la capacité des États à résoudre leurs problèmes d'endettement. Au contraire, elles mènent à l'impasse, comme l'illustre de manière tristement convaincante le cas de la Grèce².

De son côté, le Japon peine à se remettre des dégâts causés par le séisme, le tsunami et le désastre nucléaire de mars dernier. Ses déboires industriels se répercutent notamment sur l'industrie automobile nord-américaine.

À cela se superpose l'autre dynamique, celle qui concerne les pays émergents. La forte croissance économique dans plusieurs pays attise l'inflation. Les conséquences sont particulièrement dramatiques pour les populations chez qui les dépenses d'alimentation constituent la principale portion du budget familial. Les autorités prennent donc des mesures pour contenir l'inflation, entre autres sous la forme de hausses des coûts du crédit (c.-à-d. la hausse des taux d'intérêt). Les perspectives de croissance économique s'en trouvent affaiblies, et, par voie de conséquence, les perspectives de demande pour des matières premières vendues sur les marchés mondiaux. D'où un effet additionnel qui joue à la baisse sur les prix.

Depuis peu, d'ailleurs, on assiste à un essoufflement, voire un renversement, du mouvement haussier des prix des matières premières. Cela reflète un scepticisme croissant des marchés boursiers quant à la vigueur de la croissance économique.

Le Canada, comme pays, profite beaucoup du renchérissement des prix des produits de base. Il vend à la Chine de la pâte à papier, des produits bitumineux, du fer et du cuivre. Il vend au Royaume-Uni de l'or. Il vend aux États-Unis des produits pétroliers, du gaz naturel, des lingots d'aluminium. C'est pourquoi la montée des prix a entraîné l'appréciation du dollar canadien, qui se transige présentement à 1,03 \$ US. L'envers de la médaille est que les entreprises manufacturières, concentrées surtout en Ontario et au Québec, éprouvent plus de difficultés à exporter sur le marché américain, d'autant plus que l'économie américaine tourne au ralenti.

Le défi qui se pose aux autorités, en matière de politique macroéconomique, est de voir comment il est possible de continuer à favoriser le redressement économique, tout en évitant d'attiser l'inflation. Deux courants s'affrontent, l'un représenté par les gouvernements européens, qui croient aux vertus de l'austérité, et l'autre par le gouvernement américain, qui continue à favoriser les mesures de stimulation, qu'elles soient d'ordre monétaire ou fiscal. Aucune de ces approches n'est exempte d'inconvénients, mais entre deux maux, il faut choisir le moindre. Comme le répète inlassablement Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie en 2001, il faut tabler sur la croissance économique pour venir à bout des problèmes d'endettement, ce qui suppose des investissements massifs en éducation et dans les infrastructures.

² STIGLITZ, Joseph « L'austérité est une menace pour les démocraties », *Marianne2*, <http://www.marianne2.fr> (Consulté le 17 mai 2011).

2- À quoi s'attendre au plan économique du gouvernement conservateur maintenant majoritaire ?

- A) C'est un gouvernement qui, conformément à son idéologie, veut instaurer un climat favorable aux affaires comme élément stratégique fondamental pour assurer la croissance économique, puisque celle-ci, selon ses vues, repose sur le dynamisme du secteur privé. Cela passe, pour lui, par la réduction des taux d'imposition des entreprises et le rétablissement de l'équilibre budgétaire par le biais de compressions de dépenses.

Le gouvernement va présenter, à peu de choses près, le même budget que celui déposé la veille des élections, et dont il n'est pas inutile de rappeler le titre : « Des impôts bas pour stimuler la croissance de l'emploi ». Mais les seules baisses d'impôts prévues sont celles concernant le taux d'imposition des entreprises, qui passeront de 18 % en 2010 à 16,5 % en 2011, à 15 % en 2012. Ce sont surtout les grandes banques canadiennes et les compagnies pétrolières qui vont en profiter.

En soi, une telle approche est loin de garantir quoi que ce soit, puisque le lien entre les allégements fiscaux aux entreprises et l'investissement est loin d'être établi. Certaines études empiriques n'en ont trouvé aucune trace, les cadeaux aux entreprises ayant plutôt été thésaurisés. Mais comme cette politique est la seule initiative envisagée, outre le rétablissement de l'équilibre budgétaire par le biais de compressions de dépenses, cela signifie que les écarts de revenus continueront à s'amplifier. Comme illustration du phénomène, l'AFL-CIO a déterminé que le revenu d'un dirigeant d'entreprise aux États-Unis était passé de 42 fois le salaire moyen d'un col bleu en 1980 à 343 fois en 2010³. La politique des conservateurs ne fera rien pour infléchir l'augmentation des écarts de revenus déjà perceptible depuis plusieurs années. Au contraire, la concentration de la richesse qu'implique une telle approche aura pour conséquence de restreindre la capacité économique des autres agents économiques, ce qui, en fin de compte, pèsera sur le dynamisme de la croissance économique. Comment les ménages hyperendettés pourront-ils contribuer à la relance économique ? En fin de compte, avec son approche simpliste qui ignore la contribution positive des politiques redistributives, le gouvernement se tire dans le pied.

- B) Le résultat des élections, avec des gains significatifs du Parti conservateur en Ontario et le maintien de ses positions dans l'Ouest, confirme un renforcement de l'emprise de la finance ontarienne et des pétrolières de l'Ouest sur l'État canadien.

Pour le Québec, dont l'influence au sein du gouvernement s'est au contraire affaiblie, les nombreux contentieux ou dossiers impliquant le fédéral vont sans doute être plus difficiles à résoudre, sauf en ce qui a trait à la compensation de 2,2 milliards pour l'harmonisation des taxes de vente que M. Harper a promis de régler lors de la campagne électorale. On songe ici à :

³ AFL-CIO, (2011). « Executive Paywatch, Trends in CEO Pay », <http://www.aflcio.org> (Consulté le 6 mai 2011).

- la relance des chantiers maritimes de Lauzon ;
- la subvention fédérale à Terre-Neuve pour le transport de l'électricité ;
- l'aide au secteur forestier ;
- le remplacement du pont Champlain ;
- la réforme de l'assurance-emploi ;
- la commission nationale des valeurs mobilières.

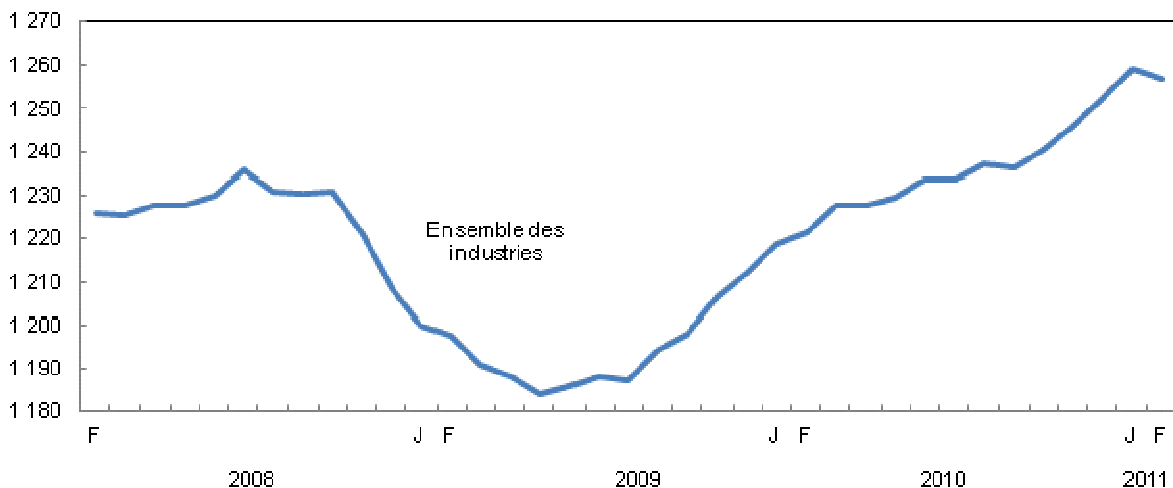
3. Perspectives économiques pour le Canada

Selon la Banque du Canada, l'économie canadienne affichera un taux d'expansion de 2,9 % en 2011 et de 2,6 % en 2012. Un certain nombre de facteurs temporaires feront grimper l'inflation à 3 % au deuxième trimestre de 2011, avant que celle-ci ne redescende au taux cible de 2 %⁴.

Malgré un léger repli en février dernier, attribuable à une baisse dans la fabrication, l'économie canadienne poursuit son redressement, comme l'illustre le graphique suivant.

Graphique 1 : Produit intérieur brut réel, Canada

milliards de dollars enchaînés (2002)



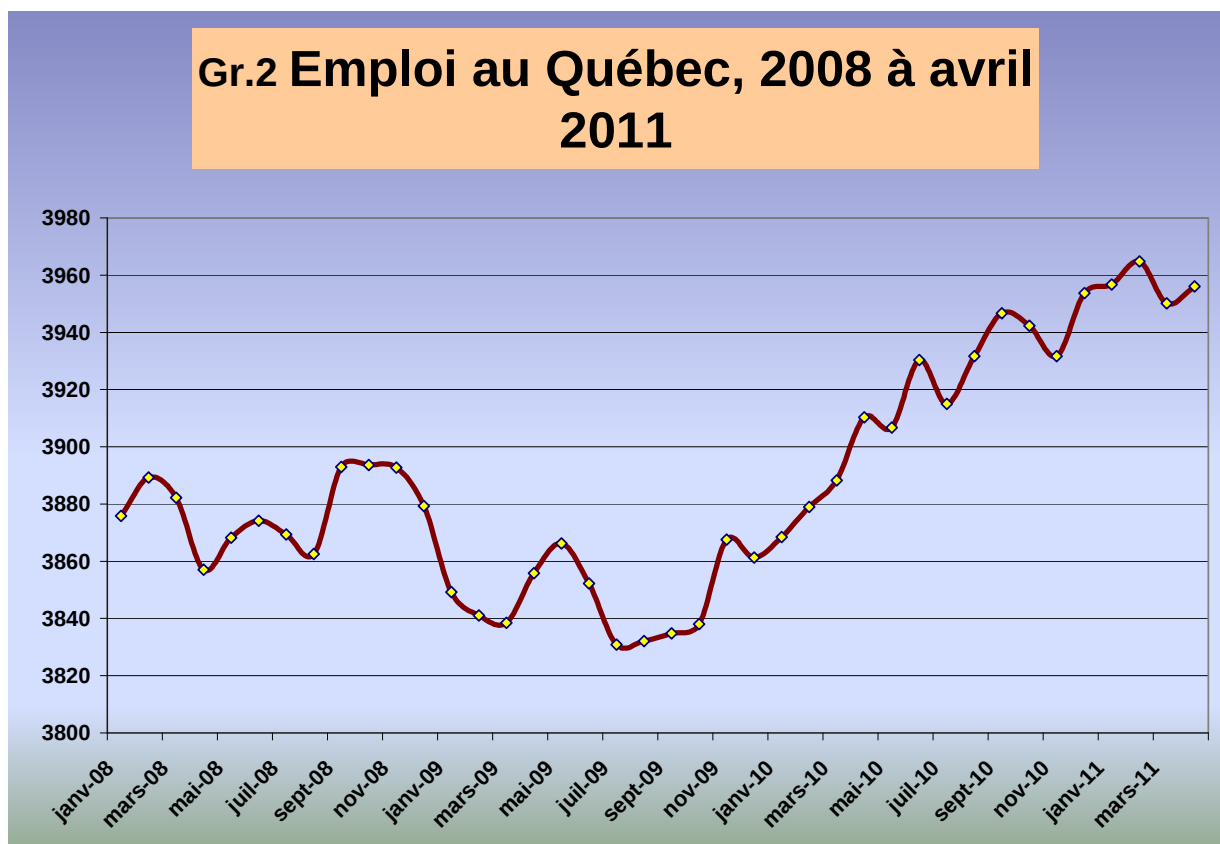
En ce qui a trait au Québec, l'Institut de statistique du Québec (ISQ) fait état d'une progression du Produit intérieur brut (PIB) nominal de 4,6 % en 2010, sur la base de résultats préliminaires. On sait que la clause PIB des conventions collectives du secteur public comporte un déclencheur de 3,8 % pour le PIB en 2010. Le dépassement serait donc de 0,8 % pour 2010. Ce résultat doit toutefois être combiné avec celui de 2011

⁴ Banque du Canada (2011). *Rapport sur la politique monétaire*, 13 avril 2011.

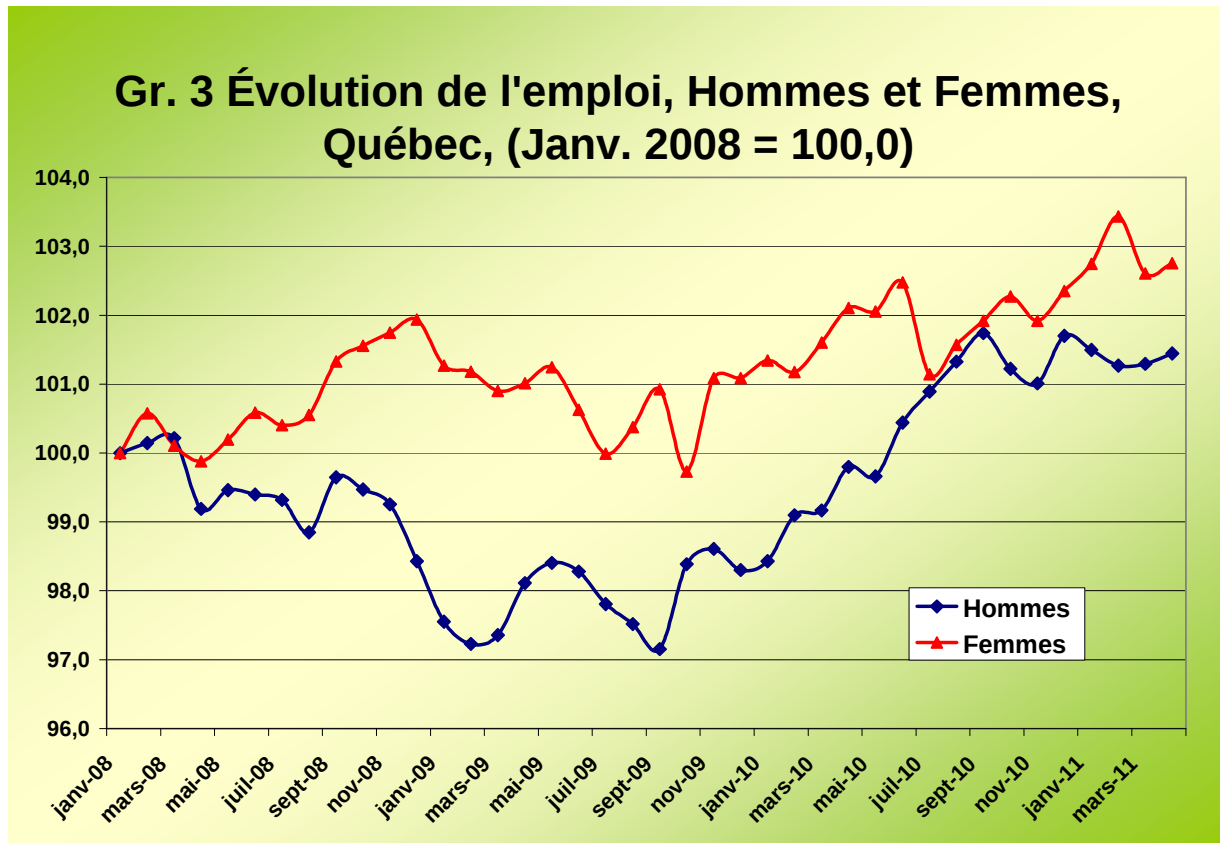
pour déterminer s'il y a ajustement additionnel des salaires ou non. Rappelons que les données qui servent aux calculs pour ces clauses sont celles publiées par Statistique Canada, qui ne seront disponibles que plus tard cette année.

4. L'Emploi au Québec

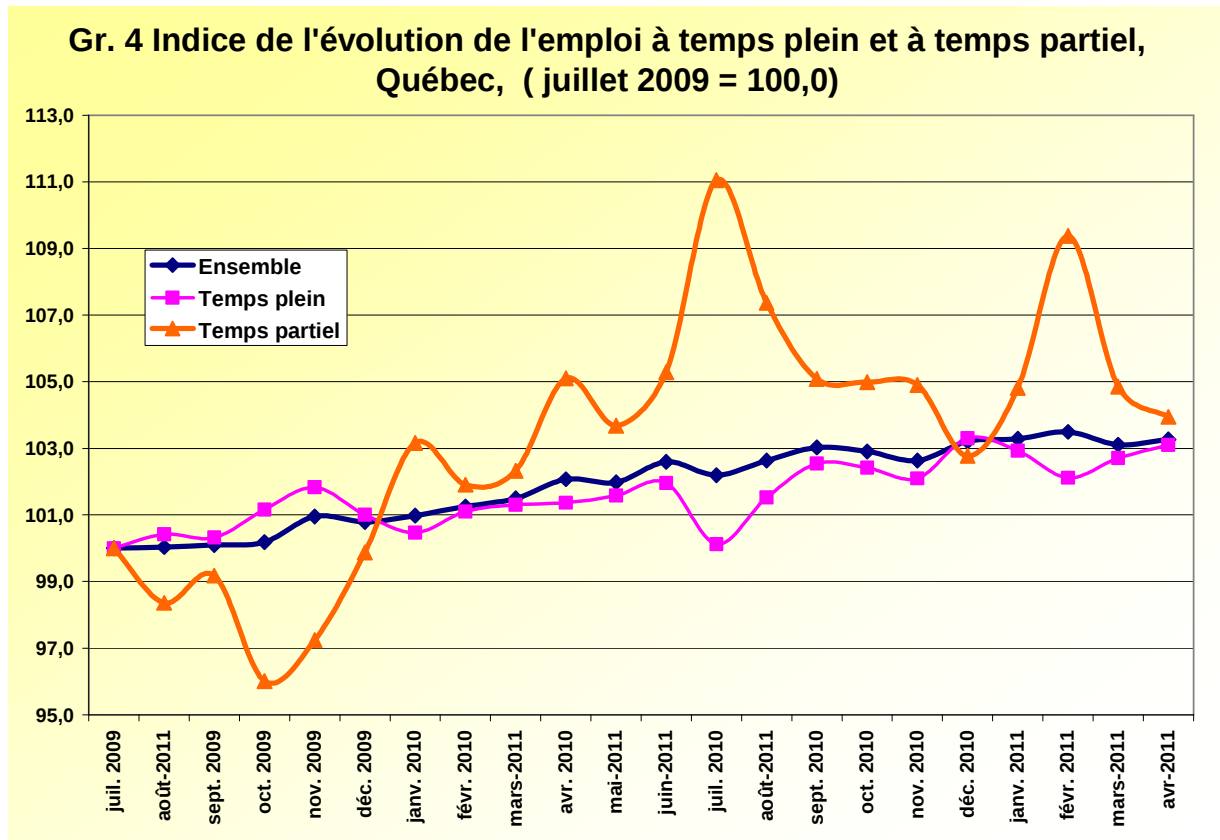
De manière tendancielle, l'emploi au Québec continue de progresser. Du creux conjoncturel de juillet 2009 à avril 2010, il s'est créé au Québec 125 000 emplois, dont 74 200 chez les hommes et 50 800 chez les femmes. L'évolution en dents de scie des derniers mois fait en sorte qu'on se retrouve, en avril 2011, au même point qu'en janvier dernier.



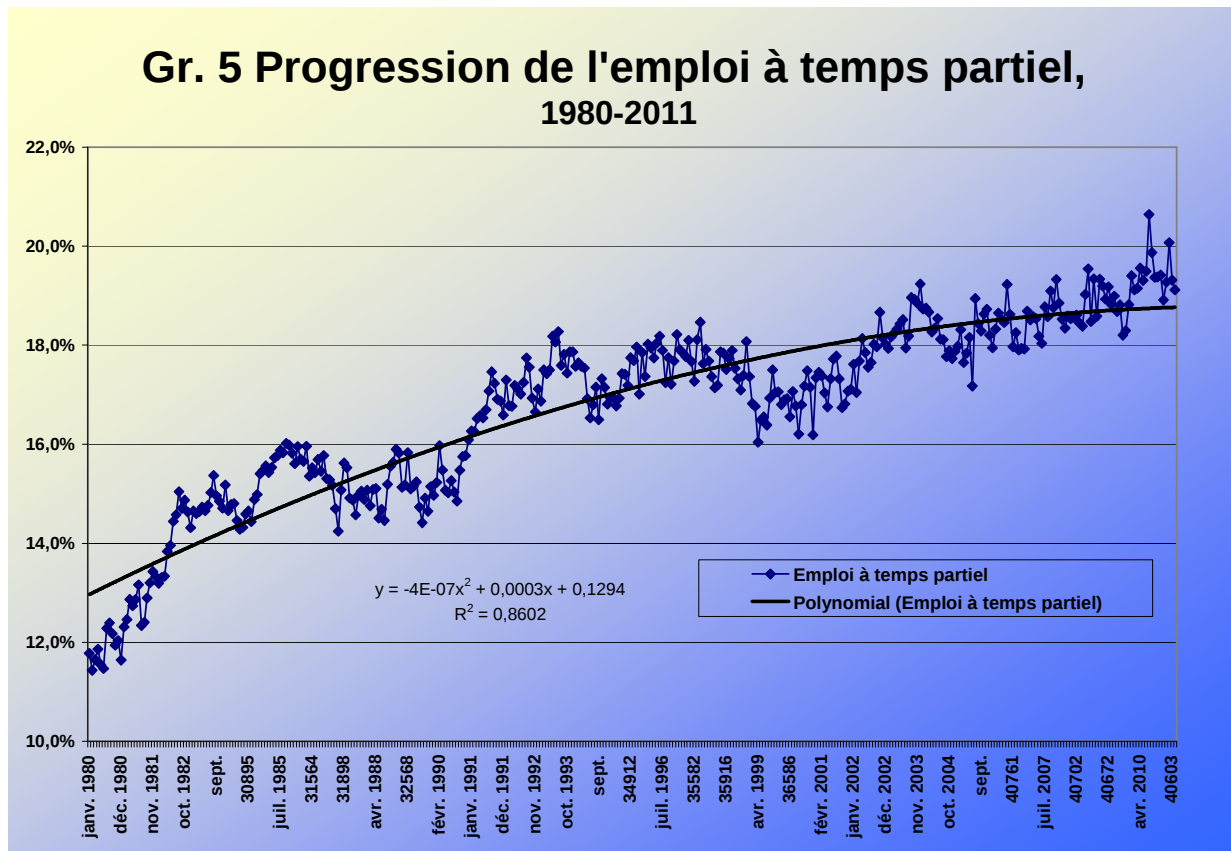
Le graphique 3 présente une comparaison de l'évolution de l'emploi chez les hommes et les femmes depuis le début de 2008. Des évolutions contrastées en ressortent. Il s'en dégage que l'emploi chez les hommes a chuté plus fortement que l'emploi chez les femmes au cours de la récession, principalement parce que ceux-ci se trouvent plus concentrés dans les industries productrices de biens qui ont été davantage frappées que les industries de services. À la suite de la récession, la remontée de l'emploi a aussi été plus vive chez les hommes que chez les femmes, et ce, jusqu'à l'automne dernier. Depuis, on observe une stagnation de l'emploi chez les hommes. Chez les femmes, la progression de l'emploi s'est raffermie depuis l'été dernier et elle se poursuit toujours.



Depuis le creux conjoncturel de juillet 2009, le Québec a créé 125 000 emplois, dont 96 300 à temps plein et 28 700 à temps partiel. De fortes variations s'observent dans les données mensuelles sur l'emploi à temps partiel, comme l'illustre le graphique 4, si bien que les indications des données mensuelles doivent être interprétées avec prudence.

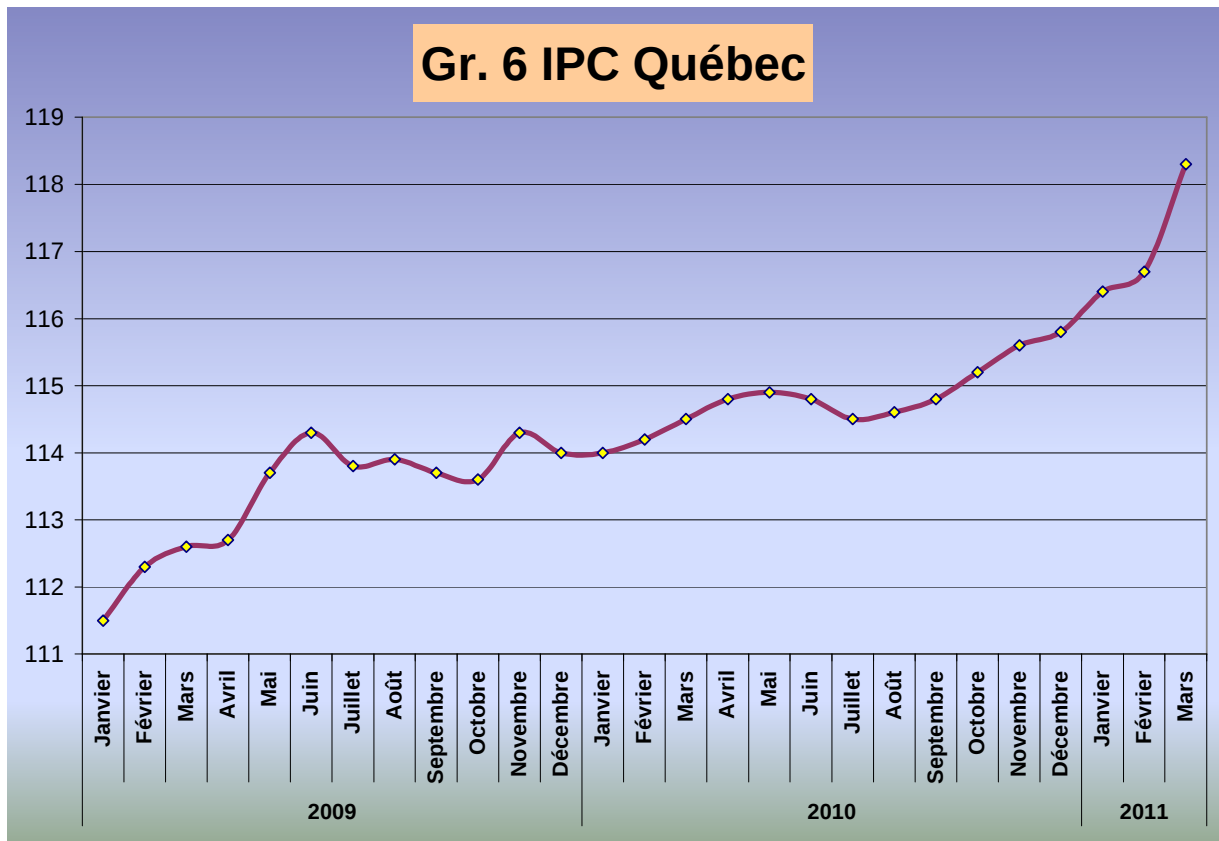


En fait, de manière tendancielle, l'emploi à temps partiel a tendance à progresser, comme l'illustre le graphique 5.



5. Inflation

L'inflation assez modeste au Québec jusqu'à présent a fait un bond spectaculaire en mars dernier, grimpant d'un coup à 3,3 %. Comme l'illustre le graphique 6, une certaine accélération de l'inflation était déjà perceptible depuis l'été dernier. L'appréciation des prix énergétiques et alimentaires explique l'essentiel de ce mouvement.



6. Québec : alerte aux compressions en éducation

Au début de mai, lorsqu'elles ont reçu le projet de règles budgétaires devant servir à opérationnaliser les dépenses pour l'année 2011-2012, les fédérations d'employeurs de l'éducation ont dénoncé l'apparition de nouvelles compressions de l'ordre de 110 millions dans les commissions scolaires et de 35,5 millions dans les Cégeps.⁵

Pour les commissions scolaires, ces compressions se ventilent comme suit :

- 61,9 millions pour « l'effort général pour atteindre l'équilibre budgétaire » ;
- 35,7 millions pour la réduction des taux d'abandon en formation professionnelle ;
- 2 millions dans les services de garde pour les enfants de quatre (4) ans ;
- 11,8 millions dans différentes mesures concernant la taxe scolaire.

De son côté, madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, a défendu la politique du gouvernement en soutenant que ces compressions visaient seulement les services administratifs et la bureaucratie et non les services aux élèves. Elle a également signalé que le budget prévoyait une augmentation de 345 millions (4 %).

Ces affirmations sont fort discutables. Comme on peut le constater dans les documents budgétaires, l'augmentation prévue du budget de dépenses en 2011 pour l'enseignement primaire et secondaire est de 335,8 millions (4 %), mais comme les dépenses réelles en 2010 ont été supérieures à celles prévues au budget de dépenses, l'augmentation est en fait de 179,8 millions (2,1%) par rapport à la dépense probable. Là encore, pour comparer des choses comparables, il faut retrancher de la dépense probable de l'année dernière une somme de 78,5 millions consacrée à la francisation, mais relevant du ministère de l'Immigration. En fin de compte, l'augmentation réelle en 2011 serait de 255,6 millions (3 %).

⁵ Robert Dutrisac, Le Devoir, 3 mai 2011

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire selon le budget de mars 2011*

	Budget	Variation	
	Millions \$		%
Budget de dépenses 2011-2012	8 786,5		
Budget de dépenses 2010-2011	8 450,7	335,8	4,0 %
Dépense probable 2010-2011	8 606,7	179,8	2,1%
Dépense probable 2010-2011 sur base comparable*	8 530,9	255,6	3,0 %
*Dépense probable moins 75,8 millions pour le dossier de la francisation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles			
Source: Conseil du trésor, Budget de dépenses 2011-2012, Volume 3, p. 105			

Il ne faut pas croire que ces compressions ne toucheront pas aux services aux élèves. Au contraire, celles-ci auront pour effet de continger davantage la formation professionnelle, de reporter des tâches administratives sur les épaules du personnel plus engagé dans des fonctions pédagogiques, de réduire encore plus les ressources en région, comme les nouveaux programmes des cégeps, de réduire les services aux élèves avec des problèmes de comportement et d'apprentissage ou aux élèves issus de milieux pauvres, de rendre impraticables des initiatives pour améliorer les services, comme la recherche de spécialistes, etc.

Et puis d'où vient cette notion que les services administratifs sont superflus ? Les commissions scolaires doivent coordonner le transport scolaire et les services alimentaires, recruter le personnel des établissements, gérer les admissions et inscriptions, gérer et répartir la gestion des ressources humaines, matérielles et financières entre les établissements, assurer la paie des employés, vérifier les antécédents judiciaires des employés et des sous-traitants, appliquer les conventions collectives, établir des partenariats avec les services sociaux et communautaires de la région, assurer la reddition de comptes exigée par le ministère (ce qui n'est pas la moindre des tâches), etc. Les personnels de soutien administratif sont essentiels à la bonne marche de nos réseaux d'éducation.

Ces compressions, qui ont pris le milieu au dépourvu, viennent se rajouter à celles exigées en début d'année scolaire par l'entremise du projet de loi 100, à la non-indexation des autres coûts et aux restrictions salariales. Elles concrétisent malheureusement ce que le budget Bachand annonçait l'année dernière et réitérait cette année.